Chambéry métropole * Cœur des Bauges
Communauté d'agglomération

***acte certifié exécutoire*,**
transmis en Préfecture le 20 février 2017
affiché ou publié le lundi 20 février 2017
identifiant de télétransmission *073-200069110-20170209-lmc1H19063H1-DE*
identifiant unique de l'acte *lmc1H19063H1*

n° 011-17

Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 février 2017

Objet : ***RS - Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du carrefour entre la rue Eugène Ducretet et les accès aux centres commerciaux de Chamnord sur la commune de Chambéry***

• date de convocation le 03 février 2017

• nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf février à dix-huit heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 44

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

**identité provisoire*

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5
de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Patrick Mignola à Marc Chauvin - de Dominique Pommat à Gérard Marcucci - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 3
François Blanc - Stéphane Bochet - Philippe Dubonnet

• assistaient également à la réunion :
Dominique Bergé - Aubin Curtoud - Florian Maitre - Marine Nuytten Wiki - Florent Guillerme - Nathalie Racine

Bureau du 09 février 2017

délibération ***n° 011-17***

objet ***RS - Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du carrefour entre la rue Eugène Ducretet et les accès aux centres commerciaux de Chamnord sur la commune de Chambéry***

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, expose que la rue Eugène Ducretet située dans la zone commerciale de Chamnord est classée d'intérêt communautaire au titre du développement économique, et qu'à ce titre, Chambéry métropole – Cœur des Bauges est maître d'ouvrage des projets d'aménagement.

La zone d'activité commerciale de Chamnord rencontre des difficultés de circulation en période de forte affluence (fêtes de fin d'année, soldes) durant lesquelles les rétentions de véhicules ont pour conséquence le blocage des carrefours et des accès à la zone.

Ces difficultés sont liées à la configuration des voies de circulation et au dimensionnement des giratoires, et plus particulièrement du carrefour giratoire de la rue Eugène Ducretet (situé à l'arrière de Feu Vert), fréquemment saturé en heure de pointe.

Ainsi, Chambéry métropole a conduit une étude de circulation en concertation avec les commerçants de la zone courant 2016.

Cette étude a conclu à la nécessité de transformer le carrefour giratoire Feu Vert en une intersection gérée par feux tricolores. Le nombre de voies de circulation pour les accès depuis et vers la voie rapide urbaine est également à modifier. L'ensemble de ces mesures doivent permettre un meilleur écoulement du trafic en forte période d'activité commerciale.

Afin de poursuivre l'étude de cet aménagement, il est proposé de lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Cette consultation est lancée selon une procédure adaptée.

Il est proposé que le marché soit divisé en tranches :

- tranche ferme : mission AVP (Avant-Projet),
- tranches optionnelles :
    - TO1 : missions PRO/ACT (Projet/Assistance aux Contrats de Travaux) pour l'ensemble de l'aménagement,
    - TO2 : missions EXE/DET/AOR (Exécution/Direction de l'Exécution du contrat de Travaux/Assistance lors des Opérations de Réception) pour l'ensemble de l'aménagement,
    - TO3 : mission OPC (Ordonnancement Pilotage et Coordination) pour l'ensemble de l'aménagement.

Le montant global du marché de maîtrise d'œuvre est estimé à 40 000 € HT.
Le montant des travaux est quant à lui estimé à 440 000 € HT.

Une participation financière pour la réalisation des travaux à hauteur de 50 % sera sollicitée auprès des commerçants.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 157-07 C du Conseil communautaire en date du 15 novembre 2007 définissant l'intérêt communautaire en matière de voiries,

Vu le décret n°2016-360 relatif aux marchés publics et notamment son article 27,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation d'une prestation de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement du carrefour entre la rue Eugène Ducretet et les accès aux centres commerciaux de Chamnord sur la commune de Chambéry,

Article 2 : sollicite les commerçants de la zone commerciale Landiers Chamnord pour une participation financière à hauteur de 50 % des dépenses pour la réalisation des travaux,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 011-17

Objet de l'acte :	RS - Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du carrefour entre la rue Eugène Ducretet et les accès aux centres commerciaux de Chamnord sur la commune de Chambéry
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	09 février 2017
Annexe :	Plan de situation Rue Eugène Ducretet CHY;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170209-lmc1H19063H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19063H1

Date de transmission en Préfecture :	20 février 2017
Date de réception en Préfecture :	20 février 2017